

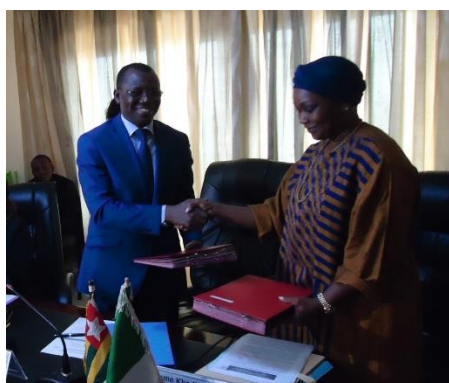
GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



COMMUNIQUE DE PRESSE

PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE ET A LA PROMOTION DE L'AGROBUSINESS - (PAGPA)

Lomé, le 21 décembre 2017



Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé au Togo, un appui budgétaire au titre d'un don du Fonds africain de développement (FAD) d'un montant de 2,32 millions d'UC (1,82 milliards de FCFA) et un autre au titre de la Facilité d'appui à la transition (FAT) d'un montant de 7,21 millions d'UC (5,65 milliards de FCFA). Au total 9,53 millions d'UC, soit environ 7,47 milliards de FCFA sont octroyés au titre du Programme d'Appui à la Promotion de l'Agrobusiness (PAGPA).

Les protocoles de don sont signés au Ministère de l'Economie et des Finances (Togo), ce jeudi 21 décembre 2017 par Madame Khadidia DIABI, Responsable pays de la BAD au Togo et Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances.

L'objectif principal du programme est de contribuer à la création des conditions favorisant une croissance économique

inclusive. Il s'attachera à soutenir l'essor d'un environnement favorable aux investissements, dont principalement le développement de l'agrobusiness. Ce programme permettra aussi de renforcer la capacité de mobilisation des ressources internes, afin de soutenir les investissements publics requis pour le développement de l'agriculture et ses chaînes de valeurs. Le programme répond aux défis majeurs auxquels le Togo continue à faire face pour sortir de la situation de fragilité et juguler sa vulnérabilité aux crises d'ordre social. Le programme permettra également à la Banque de contribuer aux réformes visant la prise en compte du genre dans les actions publiques et en particulier dans le secteur agricole.

Les résultats attendus du programme sont : (i) la diminution du délai de transfert de propriété qui devrait passer de 283 jours en 2016 à 60 jours (moyenne constatée dans la zone UEMOA) ; (ii) la réduction du déficit de la balance commerciale agricole passant de 64 milliards FCFA à 30 milliards FCFA, (iii) le renforcement de la résilience du Togo aux facteurs de fragilité liés aux inégalités spatiales et de genre à travers la promotion du développement régional autour des zones de transformation agricole ; (iv) la sécurisation foncière des sites aménagés ; (v) l'amélioration du taux de pression fiscale de 16,7% en 2016 à 21% du PIB en 2018 ; (vi) l'optimisation de la gestion des investissements en faisant progresser la note PI-11 du pays de D en 2016 à au moins C en 2018; et (vii) l'amélioration de la gouvernance fiscale locale à travers le transfert effectif des compétences et le renforcement des capacités techniques des collectivités territoriales.

La BAD salue non seulement l'engagement soutenu des autorités togolaises dans la conception de ce programme, mais aussi les efforts importants déjà consentis par le gouvernement dans la recherche d'une croissance inclusive au bénéfice de toute la population togolaise.